

**Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
**Comité de parents**

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire  
de Saint-Hyacinthe, tenue le 10 janvier 2018, à 19 h 30,  
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,  
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

**Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :**

Bois-Joli—Sacré-Cœur	Sophie Croteau
Bois-Joli—Sacré-Cœur	<i>Daniel Malenfant, substitut</i>
Casavant	Annick Corbeil
De la Croisée	Mélanie Boucher, substitut
Des Moissons	Nathalie Comeau
Des Passereaux	Jean-François Chaput
Douville	Eve-Marie Jodoin
Henri-Bachand	Mélissa Ménard
La Présentation	Caroline Désormeaux
Larocque	Sonia Morel
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Notre-Dame-de-la-Paix	Maxime Lajoie
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Simon Labbé
	Emmanuelle Bagg, substitut
Polyvalente Robert-Ouimet	Caroline Rioux
Roger-LaBrèque	Catherine Toutant
Roméo-Forbes	Daniel Fontaine
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault-Larochelle
Saint-Charles Garnier	Véronique Héon
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Joseph-Spénard	Sandra Desmarais
Sainte-Rosalie	Yannick Fortin
Saint-Sacrement	Sara Benaboud
Saint-Thomas d'Aquin	Martin St-Pierre, <i>substitut</i>

**Avaient avisé de leur absence, mesdames et messieurs :**

Assomption	Lucie Laperrière
Au Cœur-des-Monts	Karen Petit
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Comité EHDAA	Josée Gauthier
De la Croisée	Kelly Huard
Lafontaine	Diane Lépine
René-Saint-Pierre	Marie-Elaine Chicoine
Saint-Hugues-Saint-Marcel	Johanne Brouillette
Saint-Jean-Baptiste	Dominic Châtelain
Saint-Nazaire	Pascale Larochelle
Saint-Thomas d'Aquin	Martin Demers

**Sont absentes ou absents, mesdames et monsieur :**

De la Rocade	Nadège Amyot-Marquette
Fadette	Pascale Deslandes
Plein-Soleil	Frédéric Séguin
Saint-André	Jacinthe Beauregard
Saint-Pierre	Sara Bibeau

**École n'ayant aucun représentant :**

Raymond.

# **Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**

## **Comité de parents**

### **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

À 19 h 32, madame Mélanie Laviolette, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Mélanie Laviolette fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de ce dernier est proposée par madame Annick Corbeil et secondée par madame Sophie Croteau.

### **3. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2017**

L'adoption du procès-verbal est proposée par monsieur Yannick Fortin et secondée par madame Marie-Josée Continelli.

### **4. Retour de présentation de l'organisme Satellite**

Madame Marie-Elaine Chicoine étant absente, la présidente informe les délégués de la possibilité d'acheminer à M<sup>me</sup> Chicoine leurs questions directement par courriel ou par téléphone. Elle leur donne les coordonnées afin qu'un suivi plus rapide puisse être fait au besoin.

### **5. Parole au public**

Aucun point du public.

### **6. Consultation sur la planification stratégique 2017-2022 de la FCPQ**

Madame Marie-Josée Continelli est invitée à expliquer les détails. Elle explique que chaque école fera leurs devoirs sur le plan d'engagement vers la réussite. La FCPQ dévoile donc sa planification stratégique 2017-2022 afin de soutenir le PVER. Le document est lu aux délégués par monsieur Daniel Fontaine. À la suite des discussions, le comité de parents est d'accord avec les propositions qui valorisent davantage l'implication des parents pour la réussite des enfants. Le comité de parents souhaite mieux expliquer aux parents de leur milieu l'importance de l'implication scolaire et les avantages d'être informé. Favoriser les communications afin de mieux comprendre les enjeux et de faire connaître les ressources existantes. Aider les parents à se sentir à l'aise de participer à leur façon. Par exemple : participer aux rencontres de leur conseil d'établissement sans pour autant prendre l'engagement de 2 ans. Utiliser les réseaux sociaux pour rejoindre plus de parents. Monsieur Simon Labbé, responsable des communications du comité de parents, explique le processus *Facebook* ainsi que la vision qu'il a de cet outil. Nous convenons d'afficher l'ordre du jour sur la page *Facebook* du comité de parents. Inviter les parents à consulter les différentes plates-formes mises à leur disposition. Mettre de l'avant les parents engagés et continuer à les former. Le formulaire est complété et envoyé par la présidente.

### **7. Mise en place du comité pour la soirée reconnaissance des bénévoles**

La présidente informe les délégués de la tenue de la soirée des bénévoles. Cette soirée est importante pour la reconnaissance des parents faisant une différence dans leur milieu. Elle demande aux délégués de regarder dans leur réseau pour trouver des commanditaires afin de pouvoir offrir une belle soirée en réduisant les coûts. Les dates retenues sont le 3 ou le 17 mai, selon la disponibilité de la salle. Nous regarderons la possibilité de réserver la cafétéria à la polyvalente Robert-Quimet afin de garder la formule conviviale tant appréciée l'an dernier et en respectant le principe d'alternance entre la MRC d'Acton et de Saint-Hyacinthe. Les délégués souhaitant faire partie de l'organisation sont : Yannick Fortin, Marie-Josée Continelli, Sonia Morel, Emmanuelle Bagg, Catherine Toutant, Annick Corbeil, Sara Benaboud et Mélanie Laviolette.

## Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

### Comité de parents

#### 8. Fixer la date de la première rencontre pour le sous-comité CCEHDAA

La première rencontre aura lieu le 7 février, de 18 h 30 à 19 h 30. La présidente enverra un courriel de confirmation à l'ensemble des membres-parents.

#### 9. Période de discussion, d'information et d'échanges

La présidente informe les délégués de sa participation au conseil des commissaires de décembre 2017. Elle a présenté le bilan de l'année 2016-2017 ainsi que les prévisions et efforts budgétaires faits par le comité de parents. Elle a également fait le dépôt de la résolution du comité de parents en appui à l'organisme *Jeunes en santé*. Un total de 45 réponses positives de la part des délégués a été comptabilisé. Des questions concernant les devoirs ainsi que le déneigement des cours et trottoirs des écoles sont également abordés. Des points à voir lors de la rencontre de février sont également soumis.

#### 10. Retour sur les différents comités

##### 10.1 EHDAA

Aucune rencontre, la prochaine ayant lieu le mercredi suivant. Cependant, les délégués sont informés que le diagnostic de l'enfant ne sera plus nécessaire pour la prise en charge et que s'il y a un besoin, les services seront offerts. Il sera toutefois nécessaire que les parents poursuivent les investigations.

##### 10.2 FCPQ

Madame Marie-Josée Continelli explique les enjeux concernant les factures uniques pour les effets scolaires et de la conférence de presse donnée par la présidente de la Fédération lors du dépôt du mémoire. La prochaine rencontre de la FCPQ aura lieu fin février et les détails suivront lors de la rencontre de mars.

##### 10.3 Transport

Aucune rencontre.

##### 10.4 Violence

Aucune rencontre.

#### 11. Rapport de la trésorerie

Madame Emmanuelle Bagg donne l'information concernant le remboursement de gardiennage, soit 2 fois par année, en février et en juin. Pour le moment, aucuns frais n'ont été soustraits du budget de l'année. Elle nous parle du congrès de la FCPQ qui aura lieu à Rivière-du-Loup les 1<sup>er</sup> et 2 juin. Le thème étant l'engagement parental.

#### 12. Rapport des commissaires représentant le comité de parents

Madame Annick Corbeil explique les travaux du conseil des commissaires. L'adoption du calendrier 2018-2019 et son dépôt sur le site Internet de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Le projet *La Marge, école de la rue* est expliqué et le projet de loi concernant les taxes scolaires (l'ensemble des explications sont sur le site Internet du ministère de l'Éducation.

#### 13. Correspondance

Aucune correspondance.

#### 14. Levée de la séance

À 21 h 20, madame Sonia Morel, secondée par madame Sophie Croteau, propose la levée de la séance.

**TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.**